



Etat des lieux de la place de l'ETP dans la formation initiale des professionnels de santé en Pays de la Loire

Résultats d'une enquête régionale descriptive

Réalisée par l'IREPS Pays de la Loire durant l'année 2017

Mai 2018

Avec le soutien financier de l'ARS



Table des matières

INTRODUCTION	4
Contexte	4
Objectifs	6
1. METHODOLOGIE	7
1.1. Organisation.....	7
1.2. Outil et mode de recueil	7
1.3. Variables étudiées	8
1.4. Critères d'inclusion et échantillon.....	9
1.5. Analyse des données.....	9
2. RESULTATS	10
2.1. Caractérisation de l'échantillon	10
2.2. Organisation de l'enseignement en ETP	11
2.2.1. Au sein des cursus.....	11
2.2.2. Type de pédagogie utilisée et modalités d'évaluation dans les structures ayant un cursus spécifique en ETP	12
2.2.3. Domaines de compétences enseignés dans les structures ayant un cursus spécifique en ETP	13
2.3. Ressources pour l'enseignement dans les structures ayant un cursus spécifique en ETP .	14
2.4. Freins et leviers	15
2.5. Souhait de développement	15
3. DISCUSSION	16
4. PRECONISATIONS	18
CONCLUSION	20
BIBLIOGRAPHIE	21

ANNEXE 1 : Questionnaire utilisé.....	23
Organisation de l'enseignement en éducation thérapeutique du patient (ETP).....	23
Ressources pour l'enseignement	24
Freins et leviers	25
ANNEXE 2 : Courrier transmis	27

INTRODUCTION

Contexte

L'Education Thérapeutique du Patient (ETP) s'est, depuis sa reconnaissance réglementaire, imposée comme un modèle incontournable d'accompagnement et de suivi des personnes porteuses de maladie chronique [1-4].

En 2017, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Pays de la Loire a souhaité soutenir la création d'une Structure Régionale en Education Thérapeutique du Patient (SRETP) dont l'objectif est de pouvoir développer l'ETP dans le secteur du premier recours et dans celui du médico-social [5]. Dans ce cadre, un état des lieux portant sur les modalités d'enseignement de l'ETP en formation initiale des professionnels de santé en Pays de la Loire a été réalisé.

La formation a un effet sur la modification des pratiques professionnelles et plusieurs publications ont confirmé l'impact de la formation en matière d'ETP chez des professionnels et sur leurs pratiques [6-8]. Elle constitue un vecteur de déploiement indéniable de l'ETP au sein des équipes pluridisciplinaires qui la dispensent. De plus, la formation apparaît comme un critère de qualité dans les différentes recommandations nationales [9-10] et internationales [6].

La dispense d'ETP nécessite une formation à hauteur de 40 heures selon un référentiel de compétences requises définies par la réglementation en vigueur du Code de la santé publique [11]. Cette formation peut être réalisée par les établissements de formation initiale ou dans le cadre de la formation continue par un organisme de formation agréé.

Les cursus de formation des professionnels de santé accordent, suivant la réglementation, une place plus ou moins importante au champ de l'éducation thérapeutique du patient, comme mis en évidence dans le [tableau 1](#). L'éducation thérapeutique est intégrée dans les référentiels de formation pour la plupart des professions de santé étudiées.

Plusieurs enquêtes sur la formation initiale des professionnels de santé en ETP ont été menées ces dernières années [12-18]. Elles convergent sur un certain nombre de constats et notamment concernant le volume horaire disparate de formation à l'ETP, le recours à des modèles théoriques variés, des méthodes pédagogiques hétérogènes ou encore une offre en stage de formation pour l'ETP réduite quels que soient les cursus. Globalement ces enquêtes laissent à penser que l'ETP reste peu investie, malgré les recommandations de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé [14] et de l'Académie nationale de pharmacie [17]. Une enquête nationale descriptive réalisée en 2008 par l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé, auprès de 527 établissements de formation initiale de dix professions de santé constitue une base de référence pour appréhender l'évolution possible de la place de l'ETP au sein de ces formations initiales [14].

Tableau 1. Intégration de l'enseignement en éducation thérapeutique du patient (ETP) dans la formation de 10 professions de santé défini par la réglementation

Profession de santé	Référence réglementaire	Enseignements intégrant l'ETP	Volume horaire (en heure)
Cadre de santé	Arrêté du 15 mars 2010 modifiant l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé	Module 2 : Santé publique	90 heures
Chirurgien-dentiste	Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire	UE 5. 5. Appréhension du domaine et des objectifs de santé publique – Item Prévention en médecine bucco-dentaire	Données non précisées
Diététiciens	Arrêté du 9 septembre 1997 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur Diététique	Fonction « Formation – éducation – prévention », Action 4.2 Education nutritionnelle	Données non précisées
Infirmier	Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier	Compétence 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs UE 4.6 Soins éducatifs et préventifs UE 1.2 Santé publique et économie de la santé UE 2.11 Pharmacologie et thérapeutique	40 heures
Masseur-kinésithérapeute	Arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute	Compétence 3 Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation thérapeutique, de prévention et de dépistage UE 24 Intervention du kinésithérapeute en Santé publique	CM : 25 heures TD : 25 heures TP : 75 heures
Médecine	Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales	UE 1 : Apprentissage de l'exercice médical et de la coopération interprofessionnelle UE 10 : Le bon usage du médicament et des thérapeutiques non médicamenteuses – Objectif 321. Éducation thérapeutique, observance et automédication	Données non précisées
Pharmacien	Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie	UE Éducation thérapeutique et conduite d'un entretien pharmaceutique UE Effectuer le suivi pharmaceutique du patient	100 à 120 heures
Pédicure podologue	Arrêté du 19 mai 2016 modifiant l'arrêté du 5 juillet 2012 relatif au diplôme d'Etat de pédicure-podologue	Activité 3. Conseil, éducation, prévention et dépistage en pédicurie-podologie et en santé publique - Éducation thérapeutique lors des soins individuels UE 2.4 S4 Pédagogie	CM : 15 heures TD : 5 heures TP : 10 heures
Puériculture	Arrêté du 15 mars 2010 modifiant l'arrêté du 12 décembre 1990 relatif à la scolarité, au diplôme d'Etat de puéricultrice et au fonctionnement des écoles	Compétences 2. Concevoir et conduire un projet de soins et d'éducation adapté à l'enfant Compétence 5. Concevoir et mettre en œuvre des activités de promotion de la santé de l'enfant et de protection de l'enfance	Données non précisées
Sages-femmes	Arrêté du 11 mars 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de sage-femme	UE Santé publique - Prévenir, informer, éduquer dans les domaines de la maïeutique, de l'obstétrique, de la gynécologie et de la néonatalogie	4 à 6 ECTS

Objectifs

Cet état des lieux doit permettre de mieux appréhender la place de l'éducation thérapeutique du patient dans la formation initiale de dix professions de santé en région Pays de la Loire (diététiciens, puéricultrices, sages-femmes, médecins, pharmaciens, dentistes, cadres de santé, masseurs-kinésithérapeutes, podologues et infirmiers)¹. Il doit conduire à formuler des recommandations possibles en matière de développement de l'ETP à l'échelle régionale.

Cette enquête a pour buts de :

- Identifier les structures ayant un enseignement spécifique en ETP et celles qui intègrent des notions d'ETP dans leurs enseignements.
- Appréhender l'organisation de l'enseignement proposé en ETP (durée, modalités pédagogiques, place dans le cursus, modalités d'évaluation).
- Identifier les ressources mobilisées par les structures pour réaliser cet enseignement (ressources partenariales, documentaires, types d'intervenants).
- Appréhender les leviers et freins potentiels au développement de l'ETP au sein de la formation initiale.

¹ Pour des raisons de faisabilité, les autres structures de formation des professions paramédicales ont été exclues.

1. METHODOLOGIE

1.1. Organisation

L'étude de l'état des lieux a été réalisée en 2017 par l'IREPS Pays de la Loire en tant que porteur de la SRETP des Pays de la Loire, mobilisant un coordinateur de l'étude ainsi que des chargés de missions pour le recueil de données auprès des structures ciblées.

Le protocole a été présenté à l'ARS Pays de la Loire et au comité de pilotage de la SRETP respectivement le 18 septembre et 29 septembre 2017.

Chaque structure de formation a été contactée individuellement et une lettre de présentation² a été transmise aux responsables identifiés. Le recueil de données a été effectué auprès d'un représentant de chaque structure en charge de l'enseignement en ETP.

Les résultats feront l'objet d'une présentation lors d'un comité de pilotage de la SRETP en 2018. Les recommandations seront mises au travail selon des modalités à définir avec les membres de la SRETP.

1.2. Outil et mode de recueil

Un questionnaire³ unique pour toutes les professions a été retenu afin de permettre une lecture globale et comparative.

Ce questionnaire a été bâti sur la base de l'outil utilisé lors de l'enquête nationale descriptive réalisée en 2005 par l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé [14].

Le recueil de données s'est effectué principalement par téléphone d'octobre à décembre 2017. Trois relances téléphoniques auprès des structures recensées ont été réalisées au maximum. Les structures avaient aussi la possibilité de répondre au questionnaire de façon autonome via un formulaire en ligne ou papier.

² Cf. Annexe 2

³ Cf. Annexe 1 : Questionnaire utilisé

1.3. Variables étudiées

Plusieurs variables ont été retenues, en cohérence avec les objectifs de l'état des lieux et structurées suivant différents axes.

Tableau 2. Liste des axes de travail et variables étudiées dans le cadre de l'état des lieux sur la place de l'ETP dans la formation initiale en région Pays de la Loire

Organisation de l'enseignement en ETP
<ul style="list-style-type: none">- Existence d'un enseignement spécifique en ETP.- Existence de notions d'ETP dans d'autres enseignements (selon différentes spécialités).- Caractère obligatoire ou non de l'enseignement.- Insertion de l'enseignement dans le cursus.- Durée de l'enseignement.- Années du cursus pendant lesquelles l'ETP est abordé- Type de pédagogie utilisée.- Type de modalités d'évaluation.
Ressources pour l'enseignement
<ul style="list-style-type: none">- Existence d'un partenariat pour la conception des enseignements (et typologie).- Existence d'un partenariat pour l'animation des enseignements (et typologie).- Type et qualification des intervenants.- Domaines de compétences enseignées (techniques, relationnelles, pédagogiques, organisationnelles) déclinés selon le référentiel de l'INPES [12].- Existence d'un fonds documentaire en ETP au sein de l'établissement.
Freins et leviers
<ul style="list-style-type: none">- Souhait de développer l'ETP dans la formation.- Souhait de développer les compétences des intervenants.- Recherche de partenariat avec des structures ressources.- Participation à des temps de rencontre entre enseignants.- Existence de freins.

1.4. Critères d'inclusion et échantillon

Tous les organismes et centres de formation en Pays de la Loire des dix professions de santé ont été concernés par cette enquête.

27 structures de formation ont été repérées en région Pays de la Loire à partir des listes des structures de formation initiale disponibles au Conseil de l'Ordre et au Conseil régional Pays de la Loire ainsi que sur les sites internet professionnels.

Une recherche complémentaire a été nécessaire afin d'identifier le nom des responsables de l'ETP de chaque structure.

Tableau 3. Répartition des structures de formation initiale des professionnels de santé par profession, en Pays de la Loire

Type de structures de formation	Nombre de structures en Pays de Loire recensées
Faculté d'odontologie	1
Institut de formation de masso-kinésithérapie	1
Institut de formation des podologues	1
Ecole de puériculture	2
Ecole de sages-femmes	2
Faculté de médecine	2
Faculté de pharmacie	2
Institut de formation de cadres de santé	2
Ecole de diététiciens	3
Institut de formation en soins infirmiers	11
Total	27

1.5. Analyse des données

Une analyse descriptive des données recueillies auprès des structures répondantes a été envisagée.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés », l'anonymat des répondants a été garanti dans l'analyse des données. Compte tenu des objectifs de l'étude, il n'a pas été nécessaire de soumettre le protocole d'enquête à une commission d'éthique.

2. RESULTATS

2.1. Caractérisation de l'échantillon

Sur les 27 structures de formation identifiées, 17 ont répondu au questionnaire utilisé soit un taux de réponse de près de 63 %.

Le [tableau 4](#) présente la répartition des répondants par type de structures. Il montre que la répartition des différents types de structures reste similaire entre les structures enquêtées et celles répondantes, malgré l'abstention de 3 types de structures (école de puériculture, faculté d'odontologie, institut de formation des podologues).

Tableau 4. Répartition des répondants par structure de formation

Type de structures de formation	Nombre de structures recensées (répartition %)	Nombre de structures répondantes (répartition %)
Faculté d'odontologie	1 (3)	0 (0)
Institut de formation de masso-kinésithérapie	1 (3)	1 (6)
Institut de formation des podologues	1 (3)	0 (0)
Ecole de puériculture	2 (7)	0 (0)
Ecole de sages-femmes	2 (7)	1 (6)
Faculté de médecine	2 (7)	1 (6)
Faculté de pharmacie	2 (7)	1 (6)
Institut de formation de cadres de santé	2 (7)	1 (6)
Ecole de diététiciens	3 (11)	2 (12)
Institut de formation en soins infirmiers	11 (41)	10 (59)
Total	27	17

2.2. Organisation de l'enseignement en ETP

2.2.1. Au sein des cursus

Il existe un cursus spécifique en matière d'ETP pour 13 structures interrogées sur 17. Les 4 structures ne proposant pas d'enseignement spécifique sont les deux écoles de diététiciens, l'école de sages-femmes et un centre de formation en soins infirmiers.

15 structures ont déclaré que des notions d'ETP étaient également abordées dans d'autres enseignements de la formation. Il s'agit, par ordre d'importance, des enseignements en santé publique, maladies métaboliques, maladies du système respiratoire, addictions et psychiatrie.

Tableau 5. Répartition des structures ayant un enseignement spécifique en ETP par rapport au nombre de répondants

Type de structures de formation	Nombre de structures répondantes	Nombre de structures avec un enseignement spécifique	Nombre de structures abordant l'ETP au sein d'autres enseignements
Ecole de diététiciens	2	0	1
Ecole de sages-femmes	1	0	1
Faculté de médecine	1	1	1
Faculté de pharmacie	1	1	1
Institut de formation de cadres de santé	1	1	1
Institut de formation de masso-kinésithérapie	1	1	1
Institut de formation en soins infirmiers	10	9	9
Total	17	13	15

Parmi les 10 instituts de formation en soins infirmiers : 8 déclarent réaliser les deux modes d'enseignements. Les deux autres proposent l'ETP soit en enseignement spécifique, soit au sein d'autres enseignements.

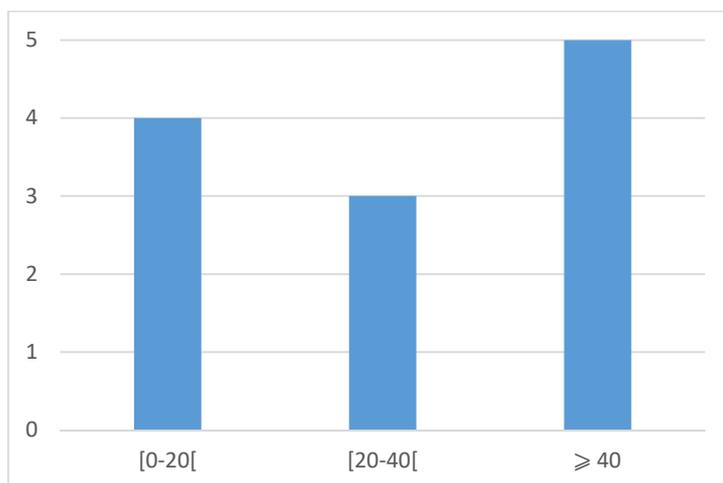
Seule une école de diététiciens ne déclare aucun enseignement en ETP.

Au vu de ces résultats, la suite des analyses se concentre exclusivement sur les structures avec un enseignement spécifique ; les structures n'abordant que des notions étant au nombre de 3 l'échantillon n'est pas assez grand pour une analyse spécifique.

La durée d'enseignement spécifique en ETP par cursus est très hétérogène avec un minimum de 3,5h et un maximum de 100 heures d'enseignement. 5 établissements sur les 13 avec un enseignement spécifique déclarent réaliser une formation en ETP d'au moins 40 heures.

Les résultats montrent aussi que l'un des établissements sans enseignement spécifique déclare un volume horaire de 12heures.

Figure 1. Répartition du nombre d'établissements de formation par intervalle de nombre d'heures d'enseignement en ETP réalisées, pour 12 répondants ayant un cursus spécifique (1 sans réponse)



L'enseignement de l'ETP au sein des structures ayant un cursus spécifique se fait généralement en milieu ou en fin de cursus.

Au sein des instituts de formation en soins infirmiers, de cadres de santé ou de masso-kinésithérapie, l'enseignement de l'ETP a lieu en 2^{ème} année pour 11 structures ainsi qu'en 3^{ème} année pour 7.

Au sein de la faculté de pharmacie répondante, il a lieu en 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année alors qu'en faculté de médecine, il a lieu en 5^{ème} année durant l'internat de médecine générale.

2.2.2. Type de pédagogie utilisée et modalités d'évaluation dans les structures ayant un cursus spécifique en ETP

Dans respectivement 85% et 77% des établissements, les cours magistraux et les travaux dirigés constituent le type de pédagogie utilisée pour former à l'ETP. Les mises en situation et/ou les études de cas sont mobilisées pour cet enseignement par 69% des établissements.

Plus des trois-quarts des structures s'appuient sur trois formes différentes d'enseignements et plus de la moitié s'appuient sur quatre formes différentes.

Enfin d'autres types de pédagogie sont cités (simulation en santé, montage de projet avec partenariat hors établissement ou encore séminaire de formation).

Seules un tiers des structures demandent la réalisation d'un stage dans un service ou une institution pratiquant l'ETP. De plus, dans certaines institutions, le choix de la thématique du stage est libre, les élèves peuvent décider d'effectuer un stage en lien avec l'ETP ou non.

L'évaluation des acquis en éducation thérapeutique du patient est mise en place dans 12 des structures sur 13.

Pour vérifier l'acquis des connaissances, l'examen écrit reste le mode d'évaluation privilégié (92%) suivi des examens oraux (42%) et des mises en situation (25%).

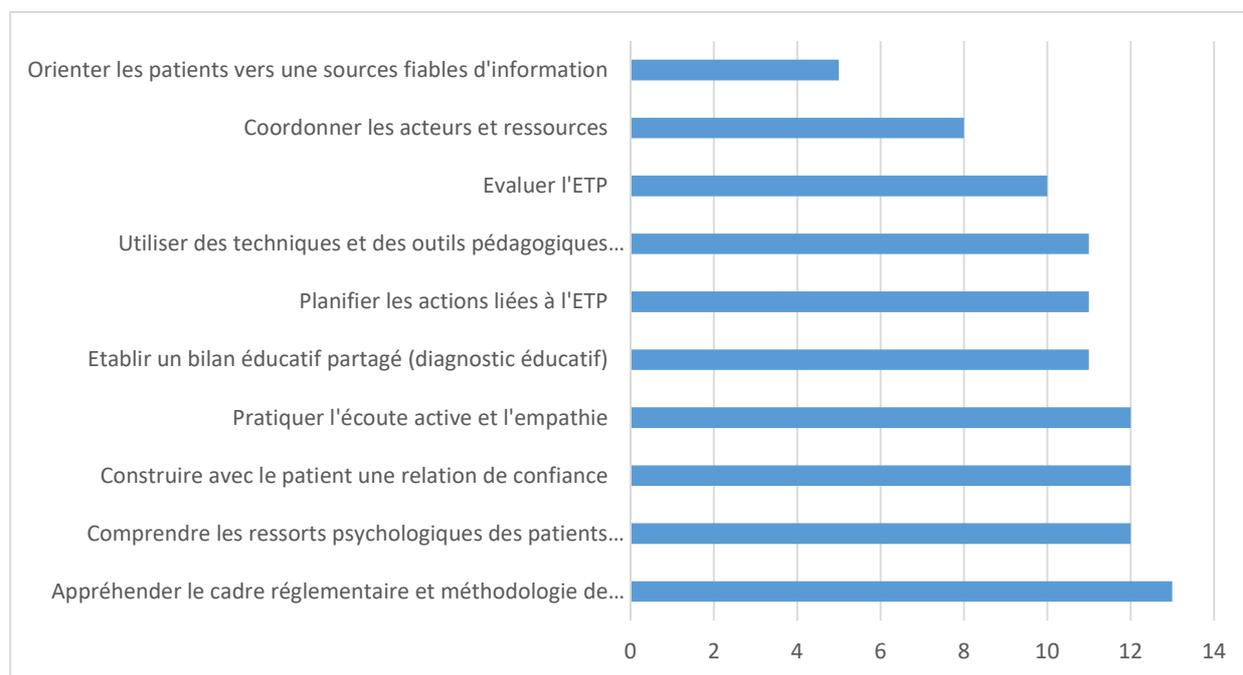
2.2.3. Domaines de compétences enseignés dans les structures ayant un cursus spécifique en ETP

Toutes les structures dont les professionnels seront amenés à dispenser de l'ETP abordent la relationnel soignant/soigné et visent notamment à développer une relation de confiance, une écoute active et empathique ou encore à mieux appréhender les ressorts psychologiques du patient porteur de maladie chronique.

D'un point de vue méthodologique, toutes les structures enseignent la compétence « Appréhender le cadre réglementaire et méthodologie de l'ETP ». L'établissement du bilan éducatif et la réalisation de l'évaluation sont visés respectivement pour 85% et 77% des établissements. La coordination des acteurs et l'orientation vers des ressources fiables sont les domaines de compétences les moins visés (respectivement par 61.5% et 38.5% des établissements).

Enfin d'autres compétences sont citées spontanément par au moins un établissement : animer une séance collective, renforcer la compliance, l'entretien motivationnel, la communication entre les acteurs de santé, la création d'outils de veille, la sensibilisation de partenaires à l'ETP.

Figure 2. Répartition du nombre d'établissements de formation par type de compétences enseignées en ETP, pour les 13 répondants ayant un cursus spécifique



2.3. Ressources pour l'enseignement dans les structures ayant un cursus spécifique en ETP

Près de 85% des structures répondantes ont déclaré avoir développé un partenariat pour la conception ainsi que l'animation des enseignements en ETP.

Ce partenariat pour trois quarts d'entre eux est issu du monde hospitalier. Une plus faible proportion mobilise une association de patients, un réseau de santé ou encore une association de professionnels de santé.

Les enseignements en ETP sont dispensés en majorité par, à la fois, un intervenant extérieur et un formateur interne de la structure (58% des répondants) sinon les structures mobilisent exclusivement une ressource interne (25%) ou une ressource externe (17%).

Une forte proportion des intervenants en ETP, qu'ils soient externes ou internes, ont une formation spécifique en ETP (84.5%) et/ou une expérience reconnue en ETP (69%).

Enfin 92% des établissements de formation ont déclaré disposer d'un fond documentaire en ETP.

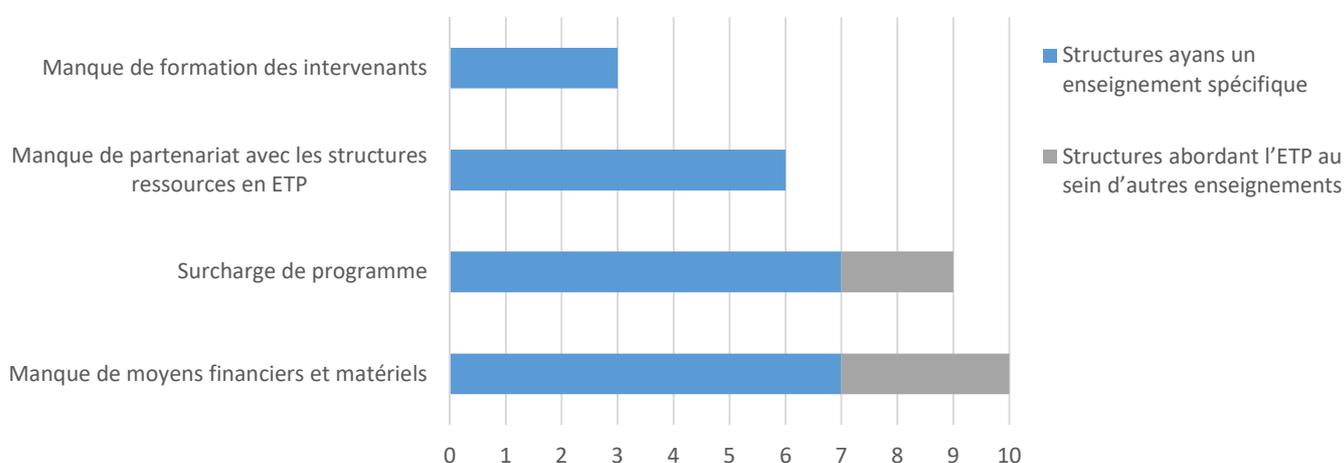
2.4. Freins et leviers

L'analyse des freins et des leviers a été réalisée sur l'ensemble des structures répondantes.

16 structures ont évoqué l'existence de freins potentiels limitant le développement de l'ETP dans la formation initiale. La structure n'évoquant aucun frein déclare que « l'ETP prend actuellement toute sa place dans le cursus de formation en soins infirmiers ».

Ces freins sont avant tout liés au manque de moyens financiers et matériels, à la surcharge des programmes de formation et au manque de partenariat. Certains établissements ont évoqué spontanément d'autres freins (représentations des soignants en matière d'ETP, manque de moyen humain, manque de mobilisation des intervenants extérieurs tel que l'IREPS et des professionnels de proximité qui pratiquent l'ETP au quotidien, enseignement en ETP non obligatoire, ETP non prioritaire ou à la marge par rapport aux autres enseignements).

Figure 3. Répartition du nombre d'établissements de formation par type de freins potentiels limitant la place de l'ETP dans le cursus de formation, pour les 15 répondants abordant l'ETP et évoquant des freins



2.5. Souhait de développement

82% des structures sont en recherche de partenariat avec des structures dites ressources en ETP pour leur cursus de formation ou encore avec des professionnels de terrain dont le métier correspond au cursus de formation.

Un peu plus de trois quarts des établissements répondant souhaiterait développer l'ETP dans le cursus de formation initiale. 59% ont déclaré également vouloir renforcer, développer les compétences des intervenants en matière d'ETP.

88% ont émis le souhait de pouvoir participer à des temps de rencontre entre enseignants (sous la forme de séminaires ou encore de colloques). Ils estiment que cela est toujours intéressant et qu'il n'y a pas beaucoup d'opportunités. Cependant il est nécessaire que les séminaires et colloques soient productifs, voire d'avoir une ouverture sur ce qui se fait en Europe ou au Canada.

D'autres attentes sont évoquées par certains établissements :

- Développer à moyen terme des partenariats avec d'autres structures de formation initiale sur un principe de mutualisation des ressources, des parcours pédagogiques.
- Permettre des rencontres d'étudiants entre filières de formation (les amener à travailler ensemble dans la prise en charge pluridisciplinaire).
- Rechercher des partenariats avec des patients experts dans le cadre du développement d'actions en simulation en santé.

3. DISCUSSION

La présentation des résultats toutes formations confondues donne une vue d'ensemble globale et comparative des pratiques d'enseignement en ETP, par le choix d'un questionnaire unique. Cependant ce choix ne permet pas de tenir compte des spécificités de chacune des formations initiales. Le nombre d'instituts de formation en soins infirmiers par rapport à l'ensemble des structures (11 établissements sur les 27 recensés) représente un biais possible dans l'analyse des résultats obtenus, mais représente aussi la réalité de terrain en Pays de Loire.

Comparativement aux enquêtes menées sur le même sujet, le taux de réponse est satisfaisant. Il témoigne sans doute de l'intérêt des établissements pour ce type de démarche et plus largement vis-à-vis du sujet d'étude.

L'ETP est en développement dans la formation initiale des professionnels de santé en Pays de la Loire mais reste encore éloignée de l'exigence réglementaire des 40 heures

76.5% des structures proposent un cursus spécifique en ETP, ce qui représente une nette augmentation en comparaison avec l'enquête nationale de l'INPES réalisée en 2005 (56%).

Les volumes horaires moyens d'enseignement déclarés en ETP sont également plus importants qu'en 2005 (32 heures contre 27 heures). Cependant les moyennes d'enseignement en ETP mis en œuvre sont à appréhender avec précaution puisque les données recueillies témoignent d'une forte disparité entre établissements et d'une difficulté pour certains à identifier très clairement le nombre d'heures réellement réalisées.

Pour la plupart des répondants, il n'est pas possible en revanche de conclure que la formation en ETP réalisée égale les 40 heures de formations nécessaires pour dispenser l'ETP [11]. Dans notre étude, seul 5 structures sur 17 déclarent atteindre au moins 40 heures. Dès lors, ce constat peut interroger le principe reconnu par les ARS que les formations initiales permettent aux professionnels de santé de dispenser l'ETP.

Des contenus d'enseignement en ETP multiples

L'approche pédagogique identifiée pour les enseignements en ETP est un peu plus théorique que pratique. Si des mises en situations sont réalisées lors des cursus, la non-obligation de stage en ETP ou le libre choix de la thématique du stage impliquent un faible taux de structures déclarant la réalisation d'un stage dans un service ou une institution pratiquant l'ETP.

L'ETP est principalement abordé au sein des enseignements en santé publique, maladies métaboliques et maladies du système respiratoire ; cette caractéristique témoigne avant tout des fondements historiques de l'activité d'ETP qui s'est développée pour ces pathologies. Néanmoins, l'ETP occupe aussi une place non négligeable au sein des cursus sur les addictions et la psychiatrie. D'autres pathologies chroniques telles que les maladies neuro-dégénératives, sont peu ou pas citées par les responsables de formation.

Les méthodes proposées pour évaluer les résultats des enseignements en ETP relevaient globalement d'une évaluation sommative. Cette approche reposant sur un contrôle des connaissances peut être réalisée au détriment d'une approche plus réflexive nécessaire au développement d'une posture éducative du soignant en formation dans sa relation avec le patient et son entourage.

Les établissements bénéficient d'une large autonomie pour mettre en œuvre l'enseignement en ETP. Les personnes interrogées indiquent ainsi adapter les référentiels de formation suivant le projet de l'établissement de formation (et en particulier évoquent les orientations de la direction

d'établissement), les ressources matérielles et humaines disponibles ou encore les compétences des intervenants mobilisables.

Des ressources internes et externes mobilisées pour l'enseignement en ETP

Il semble que les ressources disponibles pour les enseignements en ETP se soient accrues et professionnalisées depuis plusieurs années.

- 71% des formations ont développé un partenariat pour la conception et l'animation des enseignements en ETP contre 44% en 2005.
- 81.3% des formateurs ont reçu une formation spécifique en ETP et/ou ont une expérience reconnue en ETP (43.8%) contre seulement un tiers en 2005.
- 76.5% des établissements disposent d'un fond documentaire en ETP accessible aux étudiants contre 46% en 2005.

Il convient cependant de noter que ces ressources restent cependant essentiellement hospitalières. Sur le plan des intervenants extérieurs, on peut noter la place plus importante laissée aux professionnels de santé issus du monde hospitalier. En revanche les associations de patients et les réseaux de santé interviennent de façon moins importante. Cet aspect peut interroger au regard des enjeux dominants l'activité d'ETP depuis quelques années avec notamment la nécessité de développement au niveau du 1^{er} recours et d'implication plus forte des patients et autres ressources des territoires.

Un souhait de développement de l'ETP

Si près des ¾ des structures interrogées souhaiteraient développer l'ETP au sein de leur cursus, un grand nombre d'entre elles évoquent des freins liés à un manque de moyens financiers, matériels et humains ou encore à la surcharge actuelle des programmes de formation. Il semble que ces freins se soient renforcés par rapport aux précédentes enquêtes témoignant sans doute d'un contexte plus contraint pour les établissements.

Plusieurs établissements ont avancé par ailleurs que l'éducation thérapeutique du patient ne figurait pas de façon explicite dans le référentiel de formation. Ce point peut interroger, au regard de la réglementation en vigueur, la difficulté pour certains établissements à appréhender la notion d'ETP dans la réglementation et à décliner ces référentiels en objectifs pédagogiques pertinents.

Cette enquête met en exergue un souhait partagé pour les établissements de développer l'ETP (recherche de partenariat, participation à des temps de rencontre entre enseignants,...). Répondre à ces attentes pourrait contribuer au renforcement de la qualité des enseignements en ETP, à la mutualisation des ressources et des parcours pédagogiques ou encore au développement de l'innovation pédagogique.

4. PRECONISATIONS

Renforcer la lisibilité de l'éducation thérapeutique du patient dans les programmes officiels des formations des professionnels de santé

Durant la phase de préparation de cet état des lieux, un travail a été mené afin d'appréhender, au sein des différents référentiels de formation correspondant, la place donnée à l'ETP. On a pu constater que l'ETP figurait dans la plupart des référentiels en particulier pour les plus récents, soit de façon spécifique avec des unités d'enseignements dédiées, soit de façon plus diffuse, insérée dans des enseignements de façon moins lisible. Dans ces référentiels, cette activité est le plus souvent associée à d'autres notions de santé publique, d'autres approches telles que l'éducation pour la santé ou la prévention sans qu'il soit aisé de pouvoir l'en distinguer réellement.

Si globalement une forte proportion d'établissements a intégré l'ETP dans le cursus de formation des professionnels de santé, plusieurs d'entre eux questionnent les référentiels de formation et la place accordée par la réglementation.

Dès lors, un travail de plaidoyer à destination des responsables d'établissements visant à mieux identifier et à caractériser l'ETP au sein des référentiels de formation pourrait sans doute contribuer à améliorer sa lisibilité dans les référentiels pour les établissements. De la même façon, une clarification des concepts liés à l'ETP, des modèles théoriques spécifiques, ou encore un renforcement des références théoriques éviteraient les amalgames et la confusion entre cette activité et d'autres pratiques de prévention telle que l'éducation pour la santé.

Renforcer la qualité de formation initiale et favoriser les passerelles avec la formation continue

Si les résultats de cet état des lieux mettent en avant une nette amélioration de la place de l'ETP dans la formation initiale ou encore de la formation des intervenants, il convient cependant de noter que cette formation reste cependant encore bien éloignée des critères de qualité de formation [19]. Il serait nécessaire de renforcer le nombre d'heures d'enseignements en ETP pour atteindre les 40heures, le recours à des modèles pédagogiques favorisant la mise en pratique ou encore la mise à disposition de terrain de stage comportant des programmes d'ETP autorisés.

La formation initiale ne permet pas toujours d'accéder à la compétence « savoir dispenser l'ETP » et peut être considérée plutôt comme une sensibilisation ou préparation. L'articulation entre la formation initiale et la formation continue en ETP pourrait être une piste d'amélioration. Ainsi une valorisation auprès des étudiants en fin de cursus, des offres existantes en matière de formation continue, le développement et le soutien d'une offre spécifique de professionnalisation en ETP (journées de formation supplémentaire, accompagnements sur site) pour les professionnels de santé débutants (et en particulier ceux exerçant auprès de patients porteurs de maladies chroniques) pourraient permettre de favoriser les passerelles entre ces parcours de professionnalisation.

Favoriser la mutualisation des ressources pédagogiques et humaines entre établissements

L'hétérogénéité constatée dans la mise en œuvre des enseignements peut interroger. Elle amène à penser la nécessité d'une offre régionale favorisant les conditions d'un échange de pratiques entre établissements et une plus grande harmonisation pédagogique des parcours professionnels en formation initiale (et en particulier pour une même profession) autour de critères de qualité définis et partagés.

Conformément aux dernières recommandations du Haut Conseil de Santé Publique [21], la place accordée aux patients (ou représentants) et aux professionnels de santé de premiers recours, certes en développement dans la formation initiale appréhendée, doit pouvoir se renforcer. Elle doit permettre à ces formations de devenir réellement pluri-professionnelles et d'apporter un témoignage sur le vécu des patients porteurs de maladies chroniques. Il conviendrait de pouvoir proposer à ces établissements un soutien dans l'identification des ressources disponibles et existantes au niveau local voire un travail de mise en relation afin de favoriser le développement de partenariat avec ces ressources.

CONCLUSION

Cet état des lieux régional avait pour objectifs de mieux appréhender la place de l'éducation thérapeutique du patient dans la formation initiale de dix professions de santé en région Pays de la Loire. Les données recueillies mettent en évidence une nette progression sur le plan pédagogique de l'ETP par rapport aux enquêtes précédemment menées sur ce sujet. Il apparaît cependant encore nécessaire de renforcer cet enseignement afin de permettre au professionnel de santé d'être pleinement en capacité, à l'issue de sa formation initiale, de dispenser l'éducation du patient. Des mesures simples et concrètes pourraient être prises et soutenues dans ce sens.

En effet, les données recueillies mettent en exergue des attentes et des besoins pour un grand nombre d'établissements : il serait important de pouvoir répondre à ces besoins et ces attentes notamment en facilitant les conditions d'un échange et de mutualisations entre les différentes structures et avec les ressources locales identifiées en matière d'ETP.

Ce travail a conduit à formuler des pistes de travail possibles pour renforcer la place de l'ETP dans la formation initiale et plus globalement pour développer cette pratique chez les professionnels de santé. Elles sont autant d'axes d'interventions possibles auxquelles une structure telle que la SRETP pourrait répondre, avec l'appui des ressources locales en ETP.

BIBLIOGRAPHIE

1. Lacroix A., Assal JP. L'éducation thérapeutique des patients. Accompagner les patients avec une maladie chronique : nouvelles approches. 3e éd. Paris : Maloine; 2011.
2. D'Ivernois J-F., Gagnayre R. Apprendre à éduquer le patient, approche pédagogique : l'école de Bobigny. 5e édition. Paris : Maloine ; 2016.
3. Simon D, Traynard PY, Bourdillon F, Gagnayre R, Grimaldi A. Éducation thérapeutique prévention et maladies chroniques. 3e éd. Elsevier Masson ; 2013.
4. HAS, Recommandations éducation thérapeutique du patient. Comment la proposer et la réaliser ? Juin 2017. [en ligne]. [cité le 30/01/2018]. Disponible sur : http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/etp_-_comment_la_proposer_et_la_realiser_-_recommandations_juin_2007.pdf
5. Structure régionale en éducation thérapeutique du patient des Pays de la Loire (SRETP) rassemblant les acteurs ressources en Pays de la Loire - Dossier de presse de la SRETP [en ligne]. [cité le 30/01/2018]. Disponible sur : http://www.irepspdl.org/_docs/Fichier/2017/5-171212094859.pdf
6. OMS, bureau régional pour l'Europe. Programme de formation continue pour professionnels de soins dans le domaine de la prévention des maladies chroniques. Recommandations d'un groupe de travail de l'OMS. Copenhague : Organisation Mondiale de la Santé, bureau régional pour l'Europe ; 1998, pp. 9–45.
7. Davis DA, Thomson MA, Oxman AD, Haynes RB. Changing physician performance. A systematic review of the effect of continuing medical education strategies. JAMA 1996; 6:700-5.
8. Lasserre-Moutet A, Dupuis J, Chambouleyron M, Lagger G, Golay A. Transformer son identité professionnelle : impact d'un programme de formation continue de soignants en éducation thérapeutique du patient. Pédagogie médicale 2008;9:83-93.
9. Direction générale de la santé. Plan pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques. DGS, 2007.
10. Haute Autorité de santé, Institut national de prévention et d'éducation pour la santé. Structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient dans le champ des maladies chroniques. HAS, Guide méthodologique, 2007.
11. Code de santé publique. Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 (article L.1161-1) portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires.
12. Sandrin-Berthon B. Éducation pour la santé, éducation thérapeutique : quelles formations en France ? États des lieux et recommandations. Rapport non publié, établi à la demande du ministre délégué à la Santé, 2002. 85 p.
13. Justumus M, Gagnayre R, D'Ivernois JF. L'enseignement de l'éducation thérapeutique du patient dans les instituts de formation en soins infirmiers français. Bulletin d'éducation du patient 2000;19(3): 153-62.
14. Foucaud J, Moquet MJ, Rostan F, Hamel E, Fayard A. État des lieux de la formation initiale en éducation thérapeutique du patient en France. Résultats d'une analyse globale pour 10 professions de santé, n°12, collection Évolution, INPES, 2008.
15. Van Rooij G, Crozet C, De Andrade V, Gagnayre R. Enquête sur l'enseignement de l'éducation thérapeutique auprès des 30 instituts de formation en soins infirmiers de la région Île-de-France. Ther Patient Educ/Educ Ther Patient 2012; 4: S111–S112.

16. Delahaut A, d'Ivernois J-F, Albano MG, Gagnayre R. Enquête nationale sur l'enseignement de l'éducation thérapeutique dans les instituts de formation en soins infirmier (2016). *Educ Ther Patient/Ther Patient Educ* 2017; 9:20205.
17. Observatoire Régional de la Santé Bourgogne. Formations et ressources en éducation thérapeutique du patient en Bourgogne. État des lieux des formations initiales et continues et des ressources pour favoriser le développement de l'ETP. ORS. Mai 2014
18. Académie nationale de pharmacie. Recommandations relatives à l'éducation thérapeutique du patient. Académie nationale de pharmacie, 2014.
19. R. Gagnayre et al. Pour des critères de qualité des formations (niveau 1) à l'éducation thérapeutique du patient. *Educ Ther Patient / Ther Patient Educ* 2014; 6(1): 10401
20. Haut Conseil de Santé Publique. Avis relatif à la mise en œuvre de l'éducation thérapeutique du patient depuis la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST). HCSP. Octobre 2015.

ANNEXE 1 : Questionnaire utilisé

Madame, Monsieur

Dans le cadre du déploiement de la Structure régionale en éducation thérapeutique du patient des Pays de la Loire, l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire (ARS Pays de la Loire) a souhaité pouvoir disposer d'un état des lieux portant sur les modalités d'enseignement de l'éducation thérapeutique du patient en formation initiale des professionnels de santé en Pays de la Loire.

Cette étude doit permettre de mieux appréhender la place de l'éducation thérapeutique du patient dans les formations initiales de dix professions de santé en région Pays de la Loire (diététiciens, puéricultrices, sages-femmes, médecins, pharmaciens, dentistes, cadres de santé, masseurs-kinésithérapeutes, podologues et infirmiers). Elle doit conduire à formuler des recommandations possibles en matière de développement de l'éducation thérapeutique du patient en région.

Dans cette perspective, nous vous invitons à répondre au questionnaire ci-dessous. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », l'anonymat des répondants sera garanti dans l'analyse des données.

Quel type d'établissement en matière de formation initiale représentez-vous ? Une seule réponse possible.

- École de diététiciens
- École de puériculture
- École de sages-femmes
- Faculté de médecine
- Faculté d'odontologie
- Faculté de pharmacie
- Institut de formation de cadres de santé
- Institut de formation de masso-kinésithérapie
- Institut de formation des podologues
- Institut de formation en soins infirmiers

Organisation de l'enseignement en éducation thérapeutique du patient (ETP)

Existe-t'il au sein du cursus de formation un enseignement spécifique en ETP ? Une seule réponse possible.

- OUI
- NON

Des notions d'ETP sont-elles abordées dans d'autres enseignements de la formation ? Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

L'enseignement de l'ETP est-il obligatoire pour les étudiants? Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

Si oui, dans quels enseignements ces notions sont-elles évoquées? (plusieurs réponses possibles)
Plusieurs réponses possibles.

- Santé publique
- Maladies métaboliques et endocriniennes
- Maladies du système respiratoire

- Addictions
- Psychiatrie
- Autre :

Combien d'heures d'enseignement en ETP est-il prévu durant le cursus de formation?

Durant quelle(s) année(s) du cursus, l'éducation du patient est-elle abordée ? (plusieurs réponses possibles) Plusieurs réponses possibles.

- Première année
- Deuxième année
- Troisième année
- Autre :

Quel type d'enseignement en ETP est proposé durant la formation? (plusieurs réponses possibles) Plusieurs réponses possibles.

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Mise en situation
- Etude de cas
- Stage
- Autre :

Comment est évalué l'enseignement de l'ETP durant la formation? (plusieurs réponses possibles) Plusieurs réponses possibles.

- Contrôle écrit
- Examen oral
- Evaluation continue
- Mise en situation
- Mémoire
- Stage
- NON CONCERNE
- Autre :

Ressources pour l'enseignement

Avez-vous développé un partenariat pour la conception des enseignements ? Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

Si oui, avec quel type d'acteurs ? (plusieurs réponses possibles) Plusieurs réponses possibles.

- Une association de patients
- Un centre hospitalier
- Un réseau de santé
- Autre :

Avez-vous développé un partenariat pour l'animation des enseignements ? Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

Si oui, avec quel type d'acteurs ? (plusieurs réponses possibles) Plusieurs réponses possibles.

- Une association de patients
- Un centre hospitalier

- Un réseau de santé
- Autre :

Par quel type d'intervenant les enseignements en ETP sont-ils dispensés? (plusieurs réponses possibles) Plusieurs réponses possibles.

- Intervenant extérieur
- Formateur de la structure

Quel type de qualification vos intervenants ont-ils en ETP ? (plusieurs réponses possibles) Plusieurs réponses possibles.

- Formation diplômante spécifique en éducation thérapeutique du patient
- Formation diplômante en santé publique
- Formation en éducation et pédagogie
- Expérience reconnue en éducation du patient
- Autre :

Quelles sont les compétences visées par l'enseignement en ETP dispensé ? (plusieurs réponses possibles) Plusieurs réponses possibles.

- Appréhender le cadre réglementaire et méthodologie de l'ETP
- Comprendre les ressorts psychologiques des patients porteurs de maladie chronique
- Construire avec le patient une relation de confiance
- Coordonner les acteurs et ressources
- Etablir un bilan éducatif partagé (diagnostic éducatif)
- Evaluer l'ETP
- Orienter les patients vers des sources fiables d'information
- Planifier les actions liées à l'ETP
- Pratiquer l'écoute active et l'empathie
- Utiliser des techniques et des outils pédagogiques adaptés au patient
- Autre :

Existe t'il au sein de votre établissement un fond documentaire en ETP? Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

Freins et leviers

Quels sont selon vous les freins potentiels limitant la place de l'ETP dans votre cursus actuellement? (plusieurs réponses possibles) Plusieurs réponses possibles.

- Surcharge de programme
- Manque de formation des intervenants
- Manque de partenariat avec les structures ressources en ETP
- Manque de moyens financiers et matériels
- Autre :

Souhaitez vous développer l'ETP dans la formation au sein de votre établissement ? Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

Souhaitez vous développer les compétences en matière d'ETP chez vos intervenants ? Une seule réponse possible.

- Oui

- Non

Recherchez vous des partenariats avec les structures ressources ? Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

Souhaiteriez-vous participer à des temps de rencontre entre enseignants (séminaires, colloques par exemple)? Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

Commentaires libres

ANNEXE 2 : Courrier transmis

A l'attention de

Objet : Etat des lieux de la place de l'éducation thérapeutique du patient dans la formation initiale des professionnels de santé en Pays de la Loire

Madame, Monsieur

Dans le cadre du déploiement de la Structure régionale en éducation thérapeutique du patient des Pays de la Loire (SRETP), l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire (ARS Pays de la Loire) a souhaité pouvoir disposer d'un état des lieux portant sur les modalités d'enseignement de l'éducation thérapeutique du patient en formation initiale des professionnels de santé en Pays de la Loire.

Dans cette perspective, nous souhaitons pouvoir nous entretenir avec le responsable de l'enseignement en matière d'éducation du patient de votre établissement ou toute autre personne susceptible de pouvoir répondre aux différentes questions envisagées (cf. annexe ci-jointe).

Cette étude doit permettre de mieux appréhender la place de l'éducation thérapeutique du patient dans les formations initiales de dix professions de santé en région Pays de la Loire (cadres de santé, chirurgiens-dentistes, diététiciens, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, médecins, pharmaciens, podologues puéricultrices et sages-femmes). Elle doit conduire à formuler des recommandations possibles en matière de développement de l'éducation thérapeutique du patient en région.

La durée de l'entretien envisagé est de moins de 30 minutes. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », l'anonymat des répondants sera garanti dans l'analyse des données.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à cette démarche et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

IREPS Pays de la Loire
Association en charge de l'animation de la SRETP

Avec le soutien de l'ARS Pays de la Loire

Annexe : Liste des questions posées lors de l'entretien

- Existe t'il au sein du cursus de formation un enseignement spécifique en ETP ?
- Des notions d'ETP sont-elles abordées dans d'autres enseignements de la formation ?
- L'enseignement de l'ETP est-il obligatoire pour les étudiants?
- Si oui, dans quels enseignements ces notions sont-elles évoquées?
- Combien d'heures d'enseignement en ETP est-il prévu durant le cursus de formation?
- Durant quelle(s) année(s) du cursus, l'éducation du patient est-elle abordée ?
- Quel type d'enseignement en ETP est proposé durant la formation?
- Comment est évalué l'enseignement de l'ETP durant la formation?
- Avez-vous développé un partenariat pour la conception des enseignements ?
- Avez-vous développé un partenariat pour l'animation des enseignements ?
- Si oui, avec quel type d'acteurs ?

- Par quel type d'intervenant les enseignements en ETP sont-ils dispensés?
- Quel type de qualification vos intervenants ont-ils en ETP ?
- Quelles sont les compétences visées par l'enseignement en ETP dispensé ?
- Existe t'il au sein de votre établissement un fond documentaire en ETP?
- Quels sont selon vous les freins potentiels limitant la place de l'ETP dans votre cursus actuellement?
- Souhaitez vous développer l'ETP dans la formation au sein de votre établissement ?
- Souhaitez vous développer les compétences en matière d'ETP chez vos intervenants ?
- Recherchez vous des partenariats avec les structures ressources ?
- Souhaiteriez-vous participer à des temps de rencontre entre enseignants (séminaires, colloques par exemple)?